

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 03 novembre 2020**

**ACADEMIE DE TOULOUSE**

**LYCEE JEAN-PIERRE VERNANT**

**PINS-JUSTARET**

**Année scolaire : .....2020/2021**

**Numéro de séance : .....01**

**Date de convocation : .....16/10/2020**

**Présidence de : JUNCA Thierry**

**Quorum : .....16**

**Nombre des présents : 23**

**Nombre d'absents excusés 4**

**Ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé comme suit :

- 1- Installation des membres du CA 2020-2021
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Approbation du PV du CA du 25/06/2020
- 4- Règlement intérieur du CA 2020-2021
- 5- Composition de la commission permanente
- 6- Composition du conseil de discipline
- 7- Représentation au CVL
- 8- Composition de la commission de fonds social lycéen et de fonds social des cantines
- 9- Composition de la commission restauration
- 10- Composition du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- 11- Désignation des membres de la commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 12- Bilan moral et financier de l'exercice 2019-2020 de l'association sportive
- 13- Autorisation du conseil d'administration délivrée au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions à incidence financière annuelle.
- 14- Conventions et contrats (stage 1<sup>ère</sup> STMG, conventions PFMP voie professionnelle...)
- 15- Sorties scolaires
- 16- Tarifs et taux d'hébergement
- 17- Rapport sur le fonctionnement pédagogique 2019-2020
- 18- Questions diverses

Présence au conseil d'administration : Séance du : 03/11/2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Junca Thierry	X						
	Adjoint	Prigent Vincent	X						
	Gestionnaire	Dubois Alain	X						
	CPE	Talfumier Monique	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Suaud Thierry		X					
		Bakiri Nadia		X					
	Groupement de commune	En cours de nomination		X					
	Commune siège	Tardieu Audrey			X	Jacq Dominique	X		
<b>Personnalités qualifiées</b>		Chappe Frédéric	X						
		Fita Jean Louis			X				
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>1</b>		
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Picco Claire	X			Bérard Sylvie			
		Duffourg Bouchra		X		Piovan Isabelle			
		Laurent Carine			X	Candau-Pouchet Carole	X		
		Jeanvoine Aurore	X			Lerbour Julien			
		Mazet Guilhem	X			Duhaa Frédéric			
		Layssac Anne	X			Bontemps Marine			
		Célerier Emmanuel	X			Mestres Agnès			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Thouron Katia	X			Cluzel Serge			
		Viala Catherine	X			Fouillade Jean-Pierre			
<b>Total</b>			<b>7</b>			<b>1</b>			
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Verniolle Catherine	X			Forzy Gabriela			
		Bérisson Michel			X	Amram Olivier	X		
		El Boustani Abdelhakim				Fournier-Noël Clara			
		Duval Vincent	X			Duval Corinne			
		Fabre Valérie				Garcia Mireille	X		
	Élèves	Loiseau alexandre	X			Clavel Mathieu			
		Kamar Julie	X			Mallet Chloé			
		Mahi Amèle	X			Ceccarel Emma			
		Lamine Lucie	X			Agea Laure			
		Meyer Juliette	X			Gomiero Clémentine			
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>1</b>		<b>2</b>			

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 03 novembre 2020**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h10, le Conseil peut délibérer valablement. Madame Candau-Pouchet assure le secrétariat de séance.

**1- Installation des membres du nouveau conseil d'administration**

M. le Proviseur demande à chacun de se présenter et remercie les nouveaux élus pour leur implication dans la vie de l'établissement.

**2 – Ordre du jour**

M. le Proviseur présente l'ordre du jour qui est adopté sans modification.

Pour : 23    Contre : 0    Abstention : 0
---

**3 - Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2020**

M. le Proviseur soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration le procès verbal du Conseil d'Administration du 26/06/2020, celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté.

Pour : 23    Contre : 0    Abstentions : 0
--

**4- Règlement intérieur du CA 2020-2021**

M. Le Proviseur soumet au vote le texte de ce règlement intérieur qui est vidéoprojeté.

Pour : 23    Contre : 0    Abstentions : 0
--

**5- Composition de la commission permanente**

M. le Proviseur vidéo-projette la composition des différentes instances du lycée ainsi que les listes des différents membres arrêtées avant ce conseil d'administration.

Des amendements sont nécessaires afin d'avoir les titulaires nécessaires dans chaque instance : Il reste à identifier un enseignant participant au CVL, un enseignant pour la Commission permanente, deux enseignants titulaires et un suppléant pour le CHSCT. Les représentants des enseignants s'engagent à communiquer les noms manquants dans les meilleurs délais. Pour la commission Hygiène et sécurité : M.AMARAM est ajouté.

**6- Composition du conseil de discipline**

Voir point N°5

**7- Représentation au CVL**

Voir point N°5

**8- Composition de la commission de fonds social lycéen et de fonds social des cantines**

Voir point N°5

## **9- Composition de la commission restauration**

Voir point N°5

## **10- Composition du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

Voir point N°5

## **11- Désignation des membres de la commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

Voir point N°5

## **12- Bilan moral et financier de l'exercice 2019-2020 de l'association sportive**

M. le Proviseur rappelle qu'il en est le président. Une assemblée générale s'est tenue le 8 octobre 2020 : l'activité de l'association est suspendue en raison de la COVID. Monsieur le Proviseur a rencontré les deux coordonnateurs de l'équipe d'EPS et des propositions d'alternance selon les niveaux ont été faites. Pour éviter les brassages et aussi permettre la pratique d'un exercice physique, les volontaires pourront venir le mercredi après-midi si le brassage entre niveaux est respecté.

Monsieur JUNCA précise que le protocole sanitaire national d'EPS rédigé fin octobre a été reçu le samedi 31/10 : les cours de natation sont maintenus d'après ce texte, mais la piscine de Portet-sur-Garonne est fermée. L'arrêté du 29/10 précise que les scolaires ont droit à une dérogation ; c'est pourquoi une lettre écrite par monsieur le Proviseur a été envoyée au président de la CAM dont la réponse est attendue.

Ce qu'il faut retenir du bilan: le bilan financier présente un résultat positif. L'argent a servi partiellement à financer des stages sportifs au programme de l'enseignement optionnel d'EPS (mais le confinement a limité les choses). Donc cette année, tout est en suspens en raison de l'absence de visibilité sur la situation. Néanmoins une sortie à TEPACAP sur une journée a été effectuée avant les vacances de Toussaint.

M. le Proviseur propose au CA d'adopter ce bilan moral et financier.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
--------------------------------------

## **13- Autorisation du conseil d'administration délivrée au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions à incidence financière annuelle.**

M. DUBOIS présente les enjeux et les contours formels de cette autorisation. Mme Jeanvoine demande la parole et interroge monsieur DUBOIS sur les prévisions éventuelles d'achat d'une photocopieuse supplémentaire puisqu'il s'agit d'une prestation contractuelle. Monsieur le gestionnaire précise que c'est prévu, sans savoir encore à quel moment cela sera fait. Les photocopieurs de la salle des professeurs sont en service jusqu'au 31/12/20 après signature d'un avenant au contrat initial.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
--------------------------------------

## **14- Conventions et contrats (stage 1ère STMG, conventions PFMP voie professionnelle...)**

**D'ordre pédagogique** : un stage 1<sup>ère</sup> STMG en entreprise d'une durée de 3 jours est prévu pour permettre aux élèves de collecter des éléments utiles à la réalisation de leur dossier d'étude de gestion (entrant dans l'obtention du bac). Mais cette durée n'est pas suffisante pour que les élèves puissent se sentir à l'aise et poser les questions utiles et nécessaires.

C'est pourquoi il est proposé de passer à un stage de 5 jours (sur la demande des professeurs et suite aux remarques faites par les élèves l'an dernier).

Néanmoins cela risque d'être ardu de trouver des stages en raison de la situation sanitaire.

Juliette MEYER pose la question suivante : Un stage est-il possible pour les élèves de terminale ? Monsieur le Proviseur répond que cela n'est pas prévu à ce niveau. Mais il rappelle qu'il est possible pour un élève de réaliser un stage pendant une période de vacances scolaires, à hauteur d'une semaine (c'est-à-dire la moitié des vacances) : à ce moment-là c'est la Chambre de Commerce et d'Industrie qui passe la convention avec les parents et l'employeur.

Il existe une autre exception : des élèves qui seraient en voie de déscolarisation peuvent bénéficier d'un Plan Aménagé de Formation Initiale : il faut élaborer le projet avec la famille et l'administration, ainsi que prévoir un bilan de ce stage pour pouvoir envisager une éventuelle réorientation.

En ce qui concerne la voie professionnelle Métiers de l'Accueil, une PFMP est nécessaire pour la validation de leur diplôme. Quelques évolutions sont prévues en raison de la nouvelle mouture du baccalauréat (un changement formel). Mais on se retrouve confronté à une problématique à la fois académique et nationale : réussir à trouver des stages en raison de la COVID. Il est souhaité de ne pas pénaliser les élèves pour les examens. Une réponse de l'inspectrice et de la DEC est attendue.

M.AMRAM intervient : vu que ce taux horaire est important, l'Education Nationale prévoit-elle de transformer ces heures en heures de cours ? Monsieur le Proviseur confirme qu'on n'en sait encore rien mais que les élèves sans PFMP seront accueillis au lycée.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

### **Convention concernant la 2<sup>nde</sup> et la 1<sup>ère</sup> MA ainsi que la terminale ARCU :**

M. le Proviseur rappelle que les PFMP font partie intégrante de la formation des élèves et sont prises en compte pour la délivrance du baccalauréat. En raison de la transformation de la voie professionnelle certains éléments formels des conventions de PFMP ont été modifiés. M. le Proviseur soumet au vote ces conventions qui ont été envoyées aux membres du CA avec les autres documents préparatoires.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

**Renouvellement du contrat de restauration** : Monsieur DUBOIS précise qu'une visite annuelle du matériel est effectuée.

4600 euros de différence entre deux contrats : on reste sur un contrat de 3000 euros environ.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

**CONTRAT concernant les Eléments de Protection Individuelle** : harnais avec 4 points d'ancrage. Maintenant 6.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

**Avenant société fourniture gaz et électricité** : mise en place d'une facturation mensuelle régulière avec régularisation au mois de juin

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

**Convention Lycéens et Apprentis Au Cinéma** : mise en attente pour cause COVID

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

### **15- Sorties scolaires**

- Janvier : Véo à Muret : « Antigone » classes 201 et 210 ► 3 euros demandés aux familles

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

- 8 Février : Théâtre Saint-Orens de Gameville 1<sup>ère</sup> enseignement de Spé littérature anglaise ►

11 euros demandés aux parents pour l'entrée + transport pris en charge par lycée

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
--------------------------------------

### **16- Tarifs et taux d'hébergement**

Pas d'augmentation, maintien d'un forfait de 440 euros sur l'année pour 4 jours et de 550 euros pour 5 jours.

Tarif du repas élève : 3,76 euros avec un arrondi au dixième, 3,80 euros. 3,84 euros pour cette année, donc proposition de le laisser à 3,80 euros.

Pour les commensaux, pas de tarif inférieur à celui des élèves. Proposition de maintien des tarifs actuels.

8 euros pour les extérieurs et pour les repas de réception : 12 euros.

Dans le tarif est incluse la contribution aux charges communes : taux fixé à 18% et 20% pour les commensaux.

Information donnée aux parents : le découpage par trimestre pour le paiement de la demi-pension : 147 euros de janvier à mars / 123 euros d'avril à juin et de 170 euros pour la période de septembre à décembre pour 4 jours/semaine.

La remise d'ordre est fixée à 3 euros par repas pour un demi-pensionnaire.

Dernier tarif : loyer du studio dans le lycée mis à disposition pour des besoins ponctuels de membres du personnel ou d'assistants de langue : 280 euros (contre 276,66 l'an dernier) en raison de l'augmentation annuelle de 1,21%.

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
--------------------------------------

### **17- Rapport sur le fonctionnement pédagogique 2019-2020**

Monsieur le Proviseur indique les éléments à retenir sur le diaporama vidéo-projeté :

- les **mouvements sociaux** de décembre à janvier (réforme et retraites)
- le **confinement** du 16 mars au 4 mai : problèmes de l'ENT, pb de matériel informatique...

Il informe aussi des dérives survenues durant les séances virtuelles : des intrusions d'éléments extérieurs aux classes pouvant tenir des propos injurieux. Monsieur le proviseur avait envoyé un message au CNED pour soulever le problème de la connexion des élèves à l'aide d'un seul et même lien de connexion. D'ailleurs trois dépôts de plainte ont été réalisés pour ces insultes et menaces effectuées sur le site du CNED. Le CNED ne délivre plus de liens génériques : il faut désormais générer des identifiants.

Durant cette période de confinement, les élèves décrocheurs ont été contactés. Parfois des messages ont été laissés sur les répondeurs des familles, sans retour de leur part. (Mais cela reste marginal sur les 60 élèves concernés).

M.JUNCA fait état également de la demande émanant de certains parents que les heures de cours inscrites aux emplois du temps soient toutes réalisées à distance. Cette demande est marginale mais bien présente.

Monsieur le Proviseur souligne qu'au moment de la réouverture du lycée au 4 juin, peu d'élèves sont venus.

On peut donc dresser le bilan suivant : les élèves de manière générale se sont mobilisés (c'est tout à l'honneur des élèves qui ont d'ailleurs souvent aidé les professeurs à trouver des solutions pour effectuer les cours à distance). Et les parents sont globalement satisfaits du travail effectué durant cette période.

- **l'orientation** : de nombreuses actions ont été menées par Mmes JUNCA et FERRA. Il n'est pas sûr que tout puisse se faire en 2020-21 dans les mêmes conditions.

Valeur de passage des élèves en 1<sup>ère</sup> générale : 71, 59%

1<sup>ère</sup> technologique : 23,34 %

Redoublement : 1,54%

Les demandes de réorientation ont été importantes (vers la voie professionnelle): 3,52% malgré l'absence de stages passerelles.

La formation ASSP est très demandée (à Hélène BOUCHER pour l'enseignement public). Il s'avère parfois plus compliqué de passer en voie professionnelle qu'en voie générale, car les élèves de 3<sup>e</sup> sont prioritaires et il y a peu de places.

Autre constat : la filière STMG est privilégiée car elle est présente au lycée.

La filière STL recense peu d'élèves ; elle est d'ailleurs en perte de vitesse au niveau national alors que le post-bac offre des parcours intéressants.

Les Enseignements de spécialité plébiscités sont : maths, physiques, et SVT. (On identifie là la tradition de l'ancienne filière S).

On remarque le décrochage des Sciences de l'Ingénieur : on se demande si c'est à mettre en lien avec le programme. Juliette MEYER souligne qu'il y a 2h de physique en plus et que cela peut effrayer ou démotiver certains élèves.

Mme TALFUMIER souligne qu'avant la réforme du baccalauréat, pour des élèves de SI, étaient réservées des places dans certaines formations, ce qui n'existe plus.

Monsieur CHAPPE demande si des réunions sont prévues pour renseigner les élèves au sujet des Enseignements De Spécialité. Monsieur JUNCA répond que si l'enseignement supérieur ne modifie pas les modalités de recrutement, ne s'adapte pas à la réforme et ne communique pas là-dessus, il est compliqué de donner les bonnes informations aux élèves (une charte de l'enseignement supérieur existe, mais dans les faits, on reste sur le même mode de fonctionnement que précédemment).

Il est à noter que 88,3 % d'élèves avaient accepté une proposition fin août sur Parcoursup.

Pour la voie professionnelle : un certain nombre d'élèves veulent faire un BTS en alternance afin de quitter un fonctionnement purement scolaire.

D'autre part, 4,9% d'élèves ont démissionné de la procédure (souvent des élèves qui se sont tournés vers le privé pour être sûrs d'avoir une place).

On observe que le DUT techniques de commercialisation est très demandé (par les élèves de STMG) : mais il faut avoir de bonnes notes pour l'obtenir.

Avant la réforme : 25% des élèves de S n'avaient pas de projet scientifique pour le post-bac, ayant obtenu une formation non scientifique. Mais on ne peut tirer de conclusion hâtive. Il faut voir l'évolution avec la réforme.

Enfin, on relève 99,35% d'admis au baccalauréat général.

Force est de constater le stress supplémentaire causé par la réforme et l'instauration du contrôle continu qui exerce une pression permanente.

- **les sorties et voyages** : seuls les voyages à Paris et à Edimbourg ont pu être réalisés. Tout le reste a été annulé en raison de la COVID .

- **la mise en œuvre de l'atelier « gestion du stress »** par l'infirmière Mme De la Fuente et une enseignante, Mme Fuchs.

- **actions du CESC**: Prévention IST, addictions, égalité filles/garçons, lutte contre le harcèlement qui nécessitent un savant dosage pour éviter la trop grande perte d'heures de cours.

M. le Proviseur propose d'adopter ce rapport sur le fonctionnement pédagogique :

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
--------------------------------------

### **18- Questions diverses**

Ces questions ont été adressées par la FCPE à M. le Proviseur.

1°) Les abords du lycée ne sont pas assez éclairés, ce qui pose un problème de sécurité.

Monsieur le Proviseur souligne que le problème a été évoqué avec la nouvelle municipalité : il est envisagé de mettre des ampoules plus puissantes. La municipalité a le projet de couper les lumières à partir d'une certaine heure dans un souci d'économies.

2°) Quels accompagnements sont prévus à partir de la classe de seconde en orientation ?

Monsieur JUNCA projette le tableau des activités proposées par les PSY EN aux professeurs principaux. Il rappelle que l'outil FOLIOS est présent sur l'ENT (documents, ateliers, exercices). Il s'agit pour les élèves de s'approprier la démarche de recherches avec l'aide des Professeurs Principaux à laquelle s'ajoute l'intervention des Psy EN dans les classes. D'autre part deux réunions ont eu lieu, les 18 et 25 janvier en direction des parents sur les parcours possibles.

Monsieur le Proviseur rappelle que l'objectif est d'essayer de donner aux élèves les réflexes pour se questionner et aller chercher l'information, pour aboutir à un projet vraiment personnalisé.

Il ajoute que le même type de propositions est suggéré pour les niveaux de première et de terminale : c'est donc un travail progressif proposé sur les trois ans.

Il fait remarquer que l'objectif actuel est d'assurer la formation tout au long de la vie ; il s'agit donc d'adopter des réflexes pour la suite de son parcours personnel.

M. AMRAM intervient et demande : « Quelle est l'efficacité de ces dispositifs ? »

Monsieur le Proviseur constate que majoritairement les élèves de terminale obtiennent les vœux souhaités. On constate peu d'abandons, tandis qu'en L1, 50% des élèves abandonnent au bout du premier semestre.

M. JUNCA ajoute que l'orientation est aussi l'affaire de la famille en plus du système éducatif.

M. AMRAM rappelle qu'il reste la problématique des 25% d'élèves qui ont un post bac non scientifique alors qu'ils avaient obtenu un bac S.

M. DUVAL prend la parole pour souligner que la vie offre beaucoup d'opportunités et incite à s'adapter.

Lucie LAMINE indique que les élèves évoluent avec le temps et qu'il est plus facile de mener des recherches sur l'orientation avec l'aide des professeurs ; ils se sentent moins seuls.

Julie KAMAR intervient pour mettre l'accent sur le fait que ceux qui veulent y arriver y parviennent ; tandis que d'autres ne sont pas volontaires pour prendre les choses en mains.

Les parents évoquent le problème de la sélection par Parcoursup. Il est convenu que la sélection a existé de tout temps. Monsieur le Proviseur souligne que cette plateforme a cristallisé cette impression, alors qu'AFFELNET en 3<sup>e</sup> contribue à sélectionner les élèves bien plus précocément. De plus l'application APB qui a précédé Parcoursup n'a jamais soulevé autant de polémiques alors que le principe de son fonctionnement n'était pas très différent de Parcoursup.

3°) Rencontres parents-professeurs : question de la faisabilité en présentiel?

Des appels téléphoniques sont envisageables.

Les relevés de notes de mi-semestre seront envoyés fin novembre : un message sera envoyé aux parents pour permettre leur accès aux notes.

Seront identifiées les éventuelles remédiations à apporter aux élèves.

4°) Dates des épreuves pour le bac ?

M. JUNCA précise qu'il est en attente de la circulaire pour les dates des épreuves de contrôle continu : 1<sup>ère</sup> vague : évaluations communes fin janvier- début février pour les 1<sup>ères</sup>

2<sup>de</sup> vague : avril-mai

Terminales : EC3 même chose

Deux épreuves de spécialité en terminale : 15, 16, et 17 mars 2021. Mais monsieur PRIGENT constate que cela ne passe pas en raison des combinaisons possibles : 6 demi-journées ne suffisent pas. Il ne faut pas oublier les élèves qui bénéficient d'un tiers temps et qu'il faut gérer dans l'organisation. Il a été demandé la possibilité de repousser ces dates. La réponse du ministre est attendue.

M. PRIGENT fait aussi remarquer que se pose le problème de l'absence possible d'élèves lors de ces épreuves au mois de mars donc n'auront pas de notes à intégrer dans Parcoursup puisque les rattrapages sont prévus en septembre. Cela génère un problème d'égalité.

5°) Comment sont utilisés les vestiaires ?

Monsieur le Proviseur rappelle que la loi interdit aux enseignants d'accéder aux vestiaires lorsque les élèves se changent. Il précise que les élèves sont censés avoir leur masque quand ils se trouvent dans les vestiaires. Puisque la distanciation physique n'est pas possible, le port du masque est obligatoire.

On peut proposer de laisser la porte du vestiaire ouverte pour que l'enseignant puisse faire entendre sa présence dans le couloir.

M.AMARAM souligne que certains profs ne se comportent pas de la même façon ; que certains élèves vont dans les toilettes pour se changer. M.JUNCA répond qu'il va vérifier.

Il est ajouté que pendant la pratique sportive, à plus de deux mètres de distance, les élèves peuvent enlever le masque à l'extérieur.

6°) Comment s'organise le CCF d'EPS ? La consigne est de considérer que la priorité n'est pas le baccalauréat, mais la pratique sportive. Des dispositions seront prises pour s'adapter à la situation en aménageant le contrôle continu. A ce stade le CCF est maintenu.

7°) La restauration : certaines familles se plaignent : la quantité de repas ne serait pas suffisante ; les familles doivent prévoir des compléments pour leurs enfants sur la journée.

Monsieur le Proviseur indique que les agents demandent aux élèves s'ils ont été assez servis. Il rappelle qu'un supplément peut être demandé, même après que les élèves ont consommé leur plat, que les légumes et féculents sont proposés à volonté et que les portions sont adaptées.

M.AMRAM constate que le passage au self est plus fluide depuis la nouvelle organisation des passages au self, et que les élèves sont contents.

M.JUNCA rappelle qu'il y a 1370 élèves à faire déjeuner. Donc le temps d'attente peut être long. Ils doivent attendre dans le hall ou dans la cour. Il souligne que des cours ont été supprimés pour permettre le passage de tous les élèves et une installation qui permette une vraie distanciation physique.

8°) Le coût élevé des calculatrices : Monsieur le Proviseur répond favorablement à la demande des parents qui souhaitent organiser une bourse destinée à proposer des calculatrices à un moindre coût.

Monsieur MAZET précise que les élèves, les familles ont tout de même le choix, même si l'enseignant en conseille une.

9°) Les casiers : Point abordé par M.JUNCA qui veut faire part d'une contrainte à faire subir aux élèves. En effet, on se heurte à une difficulté face à la nécessité d'éviter le brassage des élèves : les casiers constituent un point faible. Tous les élèves y accèdent ; donc tout ce qui est fait dans d'autres secteurs du lycée pour éviter ce brassage d'élèves est détruit dans ce secteur. Il faut par conséquent envisager d'empêcher l'utilisation des casiers.

M.AMRAM demande s'il ne serait pas possible de les laisser aux élèves de seconde. M. le Proviseur répond par la négative en précisant que les jeunes qui présentent des problèmes de santé pourront continuer à utiliser leur casier près de la salle d'étude n° 2 où un(e) adulte pourra limiter le brassage entre différents niveaux.

Autres interventions :

Mme LAYSSAC s'inquiète de l'arrivée des élèves avant l'ouverture des portes du lycée, ce qui occasionne un « stationnement et un brassage d'élèves devant le lycée, en période de crise sanitaire et de plan Vigipirate au niveau le plus élevé.

Mme TALFUMIER répond que les bus sont censés arriver à 7h50 et que les AED n'ont pas à arriver à 7h30. M.JUNCA précise que le Conseil départemental a acté l'arrivée des bus à 7h50 et leur départ à 18h05 ; or les bus partent à 18h. C'est pourquoi il a recontacté les services compétents pour évoquer le problème.

Lucie LAMINE fait remarquer que quand les casiers ne seront plus accessibles, les vols risquent d'augmenter. M.JUNCA en convient mais rappelle que le lycée est l'un des rares à proposer des casiers aux élèves et qu'en

ce moment, c'est la situation sanitaire qui doit être prise en compte. Les sacs devraient pouvoir être déposés dans des zones spécifiques.

M.DUVAL intervient pour demander si une démarche réflexive sur la façon dont s'est déroulé l'enseignement distanciel a été envisagée, ainsi que sur la difficulté de mettre en place le protocole. Il propose la constitution de groupes de travail pour éviter de retomber dans certains travers d'organisation. M.JUNCA n'est pas opposé à cette idée. Il constate une différence entre ce qui avait été anticipé pour le retour des élèves et la réalité des faits.

M.MAZET fait part de son expérience : tout s'est plutôt bien passé même si les élèves qui étaient assidus ont des connaissances moindres, ce que l'on ne peut que constater. On peut donc avoir le sentiment que beaucoup d'efforts ont été fournis pour des résultats relatifs.

Monsieur CHAPPE intervient pour dire que face à ce constat, il est utile de réfléchir à ce bilan.

Mme LAYSSAC fait part de son sentiment d'isolement dans cette période de confinement : car peu de temps a été consacré à cette mutualisation, à des échanges.

M.AMRAM fait part de sa connaissance d'outils donnés aux enseignements pour l'enseignement à distance.

Mme JEANVOINE rétorque qu'que les enseignants n'ont pas le temps d'aller consulter ces ressources.

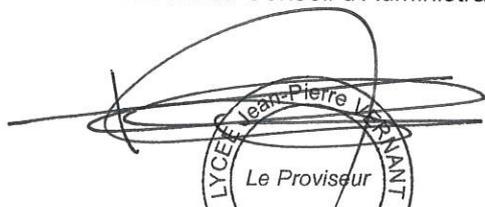
M.JUNCA rappelle qu'il a demandé un stage de formation aux cours à distance. Il se dit favorable à une tenue de réunions sur cette mutualisation.

Il ajoute qu'il s'est efforcé d'anticiper les choses avec une commande de webcams qu'il est difficile de se procurer en raison de rupture des stocks.

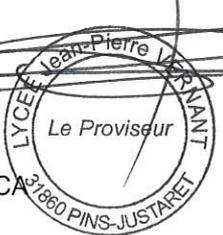
Mme PICCO précise qu'elle va envoyer un mail aux collègues pour proposer cette réunion avec les parents d'élèves au sujet de ce bilan de l'enseignement à distance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50.

Le Président du Conseil d'Administration



Thierry JUNCA



La secrétaire de séance



Carole CANDAU-POUCHET